Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 29 (1878)

Artikel: Extrait du rapport annuel de l'inspectorat des forêts du canton de Vaud, pour l'exercice de 1876

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-785655

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

par des communes 32,534 hectares.
par des particuliers 15,065 „

au total 47,599 hectares.

Outre ces travaux entrepris librement, l'état fait exécuter d'office, pour la protection du sol dans diverses contrées montagneuses des boisements obligatoires d'une grande étendue. A la fin de 1875, il avait été mis en culture une étendue de 128,269 hectares, dont 29,490 hectares étaient déjà reboisés.

Afin de se procurer les graines et plants nécessaires pour des cultures aussi considérables, l'administration forestière a fait établir un grand nombre de sécheries et de pépinières permanentes. Celles-ci occupent une surface de 82 hectares, sans compter un grand nombre de pépinières volantes, qui avec les pépinières permanentes ont fourni jusqu'à la fin de 1875 un total de 19,117,000 plants forestiers.

COAZ.

Extrait du rapport annuel de l'inspectorat des forêts du canton de Vaud, pour l'exercice de 1876.

Forêts de l'état. Pour les cultures exécutées dans les forêts de l'état de Vaud, on a employé 1289 livres de graines et 356,445 plants; dans les pépinières, 842,752 plants ont été repiqués. Des communes et des particuliers ont acheté 477,037 plants pour 2674 fr. 75 cts.

Les dépenses pour les semis et plantations, ainsi que pour les pépinières se sont élevés à 11,403 fr. 38 cts.; les travaux d'assainissements ont coûté 927 fr. 43 cts.

Une somme de 12,362 fr. a été consacrée à l'établissement de nouveaux chemins forestiers; l'entretien des anciens chemins a coûté 4325 fr. 60 cts., 20,150 billes de sciage et 2036 moules de bois ont été flottés; les frais relatifs au flottage comportent 1385 fr. 48 cts.

Deux aménagements ont été révisés, et la possibilité de quelques forêts a été calculée à nouveau; ces travaux ont coûté 180 fr. 15 cts.

On a dépensé 430 fr. 60 cts. pour clôtures.

Les alpages attenants aux forêts ont rapporté 7757 fr. 52 cts. en prix d'ammodiations et produits de fourrages vendus; mais les dépenses faites pour l'entretien des bâtiments et le payement des ouvriers et des gardes se sont élevés à 7892 fr. 92 cts.

Les produits forestiers livrés à des ayants-droit, ont une valeur de 33,918 fr., tandis que l'état n'en a retiré que 28,300 fr.

Feu M. Perey, inspecteur forestier de l'arrondissement d'Orbe a été remplacé par M. Puenzieux, ci-devant sous-inspecteur, et les places de sous-inspecteurs dans les arrondissements de Cossonay et de Payerne, ont été confiés à MM. Braichet de Porrentruy et Brière.

Il n'y a pas lieu d'attribuer de grands dommages aux agents atmosphériques : vent, neige, etc., non plus qu'aux insectes; on ne saurait pas non plus signaler beaucoup de bois secs; en revanche, la forêt de Gayroud a été fortement endommagée par les exercices de tir à Bière.

Les gardes forestiers ont dénoncé 36 délits dont 25 ont été réprimés. La valeur du bois détourné est de 167 fr. 90 cts.

D'après de récents calculs, les forêts du canton de Vaud occupent une étendue de 68,537 hectares dont 16,517 hectares rentrent dans le territoire soumis à la surveillance fédérale. Dans ce territoire, l'état possède 1999 hectares de forêts, les communes 7666 hectares et les particuliers 6852 hectares. L'étendue totale des forêts de l'état est de 7716 hectares, celle des forêts communales de 43,259 hectares et les forêts des particuliers occupent 17,562 hectares.

La Société des forestiers vaudois a tenu sa réunion annuelle de 1876 à Chillon; elle a reçu de l'état une subvention de 150 fr.

La possibilité des forêts de l'état pour l'exercice 1876 permettait une exploitation de 10,820 moules normaux de bois; on a réellement exploité 10,551 moules normaux, il reste donc en réserve pour l'an 1877 un excédant de 269 moules normaux. Le projet d'exploitations portait 10,400 moules évalués à 400,000 fr.

563 moules de bois à brûler taxés pour une valeur de 29,623 fr. ont été livrés pour la consommation des autorités cantonales.

Les frais pour l'abattage, le façonnage et la vente du bois se sont élevés à 52,973 fr. 40 cts.; ils ont dépassé de 5173 fr. 40 cts. le chiffre porté au budget, ce qui s'explique par l'élévation du prix de la main-d'œuvre et l'excès de l'exploitation effective sur le projet d'exploitation.

Le produit total des forêts de l'état s'est élevé à 472,251 fr. 71 cts., il se répartit comme suit :

Vente du bois . . .	Fr.	454,552. 92
Vente de plants forestiers .	„	2,674. 75
Vente de produits accessoires .	„	13,468. 04
Autorisations de flottage .	„	1,556. —

Les dépenses comportent au total 184,518 fr. 76 cts., savoir:

Valeur taxée des bois aux ayants-droit . .	Fr.	33,918. 46
Dépenses ordinaires (27,8 % des produits bruts)	„	131,298. 43
Dépenses extraordinaires (12,362 fr. 45 cts. pour nouvelles routes et 6939 fr. 42 cts. pour nouveaux bâtiments)	„	19,301. 87

Le produit net reste ainsi à 287,732 fr. 95 cts. Le prix moyen du bois s'élève à 39 fr. 88 cts. par moule normal, en 1875 il était de 38 fr. 54 cts.

L'excédant des recettes de l'an 1876 comparées à celles de 1875 comporte 45,372 fr., il provient pour

Fr. 13,905 de l'augmentation des prix du bois, pour

„ 8,497 d'une exploitation plus considérable, pour

„ 22,970 d'une augmentation de valeur des produits accessoires d'une coupe extraordinaire.

Les dépenses se répartissent comme suit:

Traitements, etc.	Fr.	50,354 68
Plans d'aménagement, cultures et travaux de dessèchement	„	12,010 96
Etablissement de nouvelles routes, entretien des chemins et flottage	„	16,867 50
Salaire des bûcherons, wentes	Fr.	52,973 40
Entretien des domaines, clôtures, frais de perception	„	18,393 70

Dans les forêts de l'hôpital il a été exploité 366,68 moules normaux de bois dont le prix moyen s'est élevé à 46 fr. 32 cts. Les recettes totales comportent 17,217 fr. 40 cts.

Les dépenses, savoir :

Salaire des bûcherons, frais de ventes . . .	Fr.	2051 61
Entretien des routes, cultures et travaux d'assainissement	„	793 65
Traitement de 3 gardes forestiers	„	650 —
Frais de perception et divers	„	364 35
se sont élevées au total à	Fr.	3,859 61
Le produit net est ainsi de	„	13,357 79

Forêts communales. Pendant l'exercice de 1876, l'état a employé une somme de 2377 fr. 63 cts. pour les forêts communales, savoir 1950 fr. 93 cts. pour 2217 livres de graines forestières réparties

gratuitement entre 87 communes et 426 fr. 70 cts. pour frais d'inspections extraordinaires non remboursés par les communes.

Les 2217 livres de graines données par l'état et environ 1,407,700 plants ont été consacrés aux cultures dans les forêts communales; 324,737 de ces plants provenaient des forêts de l'état qui les a cédés à des prix assez bas pour qu'en moyenne ils ne coûtent que 5 fr. 60 cts. le mille.

Les cultures dans les forêts privées deviennent aussi plus en vogue; l'état a livré à des particuliers 62 livres de semences et environ 152,300 plants forestiers.

Les travaux de cultures ont été exécutés avec soin et le résultat en est satisfaisant.

Plusieurs aménagements de forêts communales ont été établis durant cet exercice.

Les produits des coupes et des éclaircies dans les forêts des communes ont été de 14,414 moules normaux, soit d'environ 120,000 mètres cubes.

Les 43,255 hectares de forêts communales du canton sont répartis entre 388 communes.

Bulletin.

Glaris. Dans le courant de décembre 1877, M. le professeur Landolt a donné dans ce canton deux conférences suivies par un nombreux public; l'une à Schwanden traitait de questions d'économie forestière, l'autre à Glaris avait trait à la loi forestière fédérale.

Haut-Unterwald. Le conseil cantonal a discuté un règlement forestier très étendu et l'a soumis à la ratification du conseil fédéral.

Zurich. Les consommateurs et marchands de bois ne montrent que fort peu d'entrain aux enchères, d'où il résulte que ces ventes ne se terminent qu'exceptionnellement d'une manière normale. Trop souvent elles n'aboutissent pas à une conclusion définitive du marché, et maintes fois les employés chargés de la vente ont dû fixer un prix pour chaque numéro et déclarer expressément que si ce prix n'était pas atteint la ratification ne pourrait pas être accordée.